

<p style="text-align: center;">QUELQUES CONSEILS POUR LA MISE EN FORME DE LA PRODUCTION FINALE</p>

Critères d'évaluation :

- Pertinence de la production par rapport au sujet traité ;
- Inventivité ;
- Soin apporté au travail ;
- Travail achevé.

A savoir : la production n'est pas l'objectif du TPE ; le TPE vise des apprentissages dont la production est à la fois le moyen et le prétexte.

Si votre production prend la forme d'un dossier, veillez à respecter un certain nombre de règles de présentation. Elle doit être dactylographiée en utilisant un traitement de texte et comporter **obligatoirement** :

- Une page de couverture
- Un sommaire (placé avant l'introduction) ou une table des matières (placée à la fin)
- Une introduction
- Le développement, structuré en parties et sous-parties clairement définies
- Une conclusion
- Des annexes éventuelles
- Une bibliographie
- Les synthèses individuelles

La page de couverture devra présenter les éléments suivants :

- Le nom du lycée
- Les noms et prénoms des élèves du groupe
- La classe
- L'année
- Le thème du TPE, le sujet choisi ainsi que la problématique ;
- Les noms des professeurs encadrants ainsi que leurs disciplines respectives ;

Cette page peut être suivie, facultativement, d'une citation, d'un avant-propos et/ou de remerciements, ou immédiatement de l'introduction.

La mise forme :

- Veillez bien sûr à soigner la rédaction de votre travail (orthographe, syntaxe, grammaire, ponctuation.)
- La production elle-même (hors annexes et synthèse) doit comporter 10 à 20 pages tout compris (textes et tableaux), sans que soient pénalisées les productions plus longues.
- Le texte sera rédigée en caractères lisibles avec une police unifiée, de caractère 12 ou 14 selon la police, en interligne 1.5. (courrier, times new roman, arial, calibri)
- La numérotation des pages est continue.
- Prévoir des marges suffisantes pour la reprographie et une bonne reliure (marge 2 à 2.5 cm en haut et bas), 2.5 à 3 cm à gauche.
- En dehors des titres, la mise en page doit être « justifiée »
- La table des matières clôt le travail et peut être résumée sous forme de sommaire avant l'introduction. Elle doit reprendre les titres des différentes parties, renvoyer aux pages de la production, préciser le détail des annexes, annoncer les synthèses individuelles. Il est conseillé d'attendre la fin de votre mise en page pour préciser les numéros de page correspondant aux différentes parties.
- N'oubliez pas de citer systématiquement la source des documents que vous insérez (schémas, graphiques, données statistiques.....)
- Faites relire votre travail par une tierce personne qui pourra relever des fautes de frappe ou des oublis. Le correcteur d'orthographe, même s'il peut être utile, est loin d'être un outil fiable.

Si votre production ne prend pas la forme d'un dossier papier (site web, diaporama, vidéo...) veillez cependant à l'accompagner d'un document écrit rappelant :

- Les éléments de la page de couverture (les noms et prénoms des élèves du groupe, la classe, le nom du lycée, l'année, le thème du TPE, le sujet choisi ainsi que la problématique, les noms des professeurs encadrants ainsi que leurs disciplines respectives) ;
- Une présentation ou un résumé de votre travail ;
- La bibliographie et web-graphie ;
- Les synthèses dactylographiées ;

Attention !! Vérifiez que le travail que vous rendez soit bien accessible en lecture aux professeurs. (Problèmes de compatibilité des logiciels).

Toute production audio et vidéo doit être lisible avec [VLC média player](#).

La bibliographie et/ou web-graphie :

La bibliographie et/ou web-graphie est la liste des documents que vous avez utilisés pour votre travail. Elle sert à identifier vos sources, respecter les droits d'auteur, retrouver éventuellement un document pour un complément d'information. Organisez-la par type de documents (attention au style de la police):

Ouvrage :

Nom et prénom de l'auteur, *Titre*, Editeur, année d'édition (collection), nombre de pages
Lelart Michel, *Le système monétaire international*, La découverte, 2007 (Repères), 115 p.

Articles d'encyclopédie ou de dictionnaire

« Titre de l'article ». *in* Nom et prénom de l'auteur, *Titre du dictionnaire*, vol., Editeur, année d'édition, pages.

« Le libéralisme », *in* Capul Jean-Yves, *Dictionnaire de Sciences économiques et sociales*, Hatier, 2011, p. 262-265

Article de périodique

Nom de l'auteur, Prénom, « Titre de l'article ». *Titre du périodique*, N°, Date, pages.

Duval Guillaume, « Une économie verte ? Yes we can ! », *Alternatives économiques*, n°301, avril 2011, p. 54-56

Site internet

Nom du site [en ligne] Editeur, date d'édition ou de mise à jour. Adresse du site (consulté le ...date)

Institut national de la statistique et des études économiques [En ligne] Insee, 2011, <http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique>, (consulté le 15 mars 2011)

Article trouvé sur internet

Nom de l'auteur, prénom. « Titre de l'article », date, dans *Nom du site*. [En ligne] adresse de la page (consulté le... date)

Benoit Richard, « Les rumeurs sont parmi nous », octobre 2005, dans *Sciences humaines* [en ligne] http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_dossier_web=69&id_article=5198
(consulté le 12 janvier 2011)

Il est important de noter ces références au fur et à mesure dans votre carnet de bord.